Note sur le voûtement de la chapelle des Pénitents de Donzère.

Alain GIRARD

Le 14 octobre 1601 Monseigneur Antoine du Cros, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, effectue â Donzère sa visite pastorale. Dans l'église, Jean de Moreton et un groupe de catholiques de la localité se présentent à lui et demandent l'autorisation "*de dresser une compagnie de Pénitents Blancs*", de "*construire une chapelle et ériger un autel sous le titre des Cinq plaies de Notre-Seigneur*". À cet effet ils présentent "*certains statuts*". L'évêque leur donne son accord le lendemain.

Toutefois ce n'est qu'à la suite du don d'une somme d'argent par le seigneur de Donzère, l'évêque de Viviers, qu'est édifiée la chapelle des Pénitents. Elle s'appuie sur le flanc méridional de l'église paroissiale Saint-Philibert. Cela était permis par l'adoption pour la construction romane du mur épais avec contreforts intérieurs robustes, selon le parti de l'architecture de brique et de béton du Bas-Empire romain.

Une nef de deux travées fait suite à une abside orientée, de même largeur, à trois pans de plan irrégulier.

Les voûtes actuelles d'arêtes sans doubleau ne sont pas d'origine. Elles semblent dater du siècle dernier. La chapelle sert de salle de réunion pendant la Révolution puis est vendue le 9 septembre 1798 ; les Pénitents survivants la rachètent le 10 mars 1807. En 1875 elle est fractionnée pour créer au couchant un débarras et une tribune.

Une récente réfection de la toiture a fait apparaître la naissance du voûtement initial jusqu'au niveau du tas de charge qui repose sur des colonnes engagées et lisses montant de fond sur des bases hautes de type flamboyant.

On peut donc restituer dans la nef deux voûtes gothiques à tiercerons (et à liernes ?) contenues par de larges doubleaux. Les arcs pénètrent directement dans les colonnes. Les actuels chapiteaux-bagues sont des rajouts. Le tore aretier se dégage de deux larges filets qui naissent sur une arête.

Plus haut apparaissent les deux tores latéraux également nervés. L'arc formeret reproduit la moitié de ce profil.

La modénature, l'élévation, les pénétrations se réfèrent à l'esthétique gothique flamboyante. La chapelle des étrangers de la chartreuse de Valbonne entre 1488 et 1503, la chapelle d'Ancézune de Caderousse en 1517 et le chœur de la cathédrale de Viviers à partir de 1538 sont des exemples du développement tardif de cette architecture dans notre région. Ce type de voûtement y a perduré. Il n'est pas exceptionnel de le rencontrer au XVIIe siècle. La voûte de Donzère s'apparente à celle de la troisième chapelle latérale de la collégiale du Saint-Esprit-de Pont-Saint-Esprit construite par Mathieu Michel en 1605 : à la naissance seuls sont faiblement marqués les nerfs rompant le rythme d'un quart de cercle ; l'intrados des arcs sort de la colonne un peu plus haut et le profil est complet au-dessus du tas de charge ; le tore aretier se dégage de deux filets que bordent deux tores latéraux nervés. A Pont-Saint-Esprit et à Donzère, toutes les nervures des arcs ont le même profil alors qu'au XVe siècle les tiercerons sont plus fins que les arcs principaux. La structure portante était affirmée. Puis le décor l'emporte : les nervures ne sont alors plus portantes. Elles cachent les pénétrations de la voûte aplatie et servent de couvre-joints. C'est dire qu'on a plaqué des nervures gothiques sur une voûte classique. Au XVIIIe siècle la dynastie des Franque d'Avignon gardera trace de la superposition initiale des deux types d'architecture en brisant les arêtes des voûtes pour en faire un élément décoratif. La démolition de la voûte de Donzère n'autorise pas une semblable conclusion. Le profil d'une sécheresse très prononcée - comme à Pont-Saint-Esprit on a superposé des moulures prismatiques aux boudins - permet de le supposer.

Alors que le nord de la France abandonne l'art gothique au XVIe siècle, la moyenne vallée du Rhône qui l'a reçu couine un art de colonisateurs en perpétue les principes, du moins dans le domaine religieux. A quelques années près, le chœur de la cathédrale de Viviers et la maison des chevaliers dans la même cité sont contemporains. Mais ils se réfèrent à deux esthétiques différentes. À Avignon en 1512, Philippe Garcin

introduit dans la façade de l'église Saint-Pierre deux couronnes Renaissance dans un ensemble de conception entièrement gothique.

De tels exemples expliquent le maintien au cours de l'époque classique du voûtement sur croisées d'ogives comme à l'église de l'Isle-sur-la-Sorgue au XVIIe siècle, le développement au XIXe siècle du style troubadour aux allures flamboyantes.

Note de la rédaction.

A l'heure actuelle, grâce au père Parent, curé de Donzère, le "débarras" a été supprimé et transformé heureusement en chapelle, la chapelle Saint-Vincent, où sont célébrées les messes en semaine.

LEXIQUE

Formeret : arc engagé dans un mur et formant nervure le front d'une voûte,

Tierceron : demi-arc en nervure partant d'un point d'appui et arrêté sur une clé qui n'est pas au faite de la voûte.

Lierne : nervure partant de la clef d'un doubleau, d'un formeret ou de tiercerons et s'arrêtant à la clé de voûte

Modénature : proportion et profil des moulures d'un édifice

Tore : moulure ronde et épaisse qu'on appelle aussi boudin.

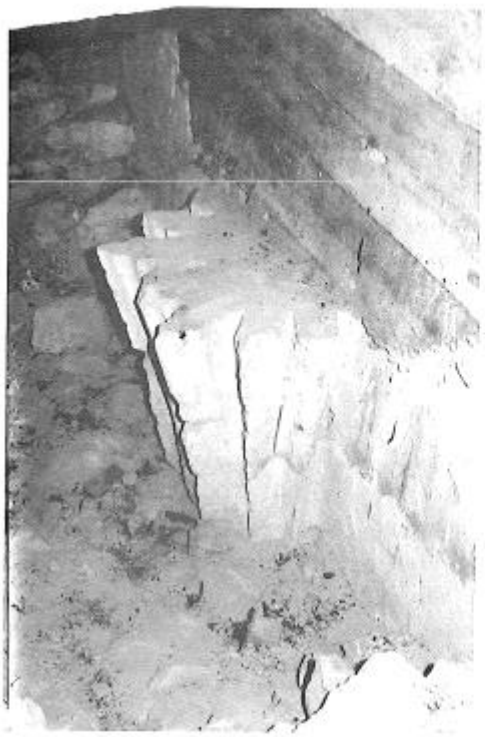

Donzère, chapelle des Pénitents -
Nef, flanc nord
tas de charge

photo Daniel Le Blevec

Donzère, chapelle des Pénitents -
Nef, flanc nord
pénétration des nervures dans
la pile

photo Daniel Le Blevec

[95]

Voûte à nervures multiples (137)

A. Quartier longitudinal (152)
B. Quartier transversal biais (152)
C. Canton formé de deux voûtains et de deux lunettes (152)

a. Voûtain (153)
b. Lunette (152)
c. Branche d'ogive (154)
d. Tierceron (154)
e. Lierne (154)
f. Formeret (153)
g. Doubleau (153)

95

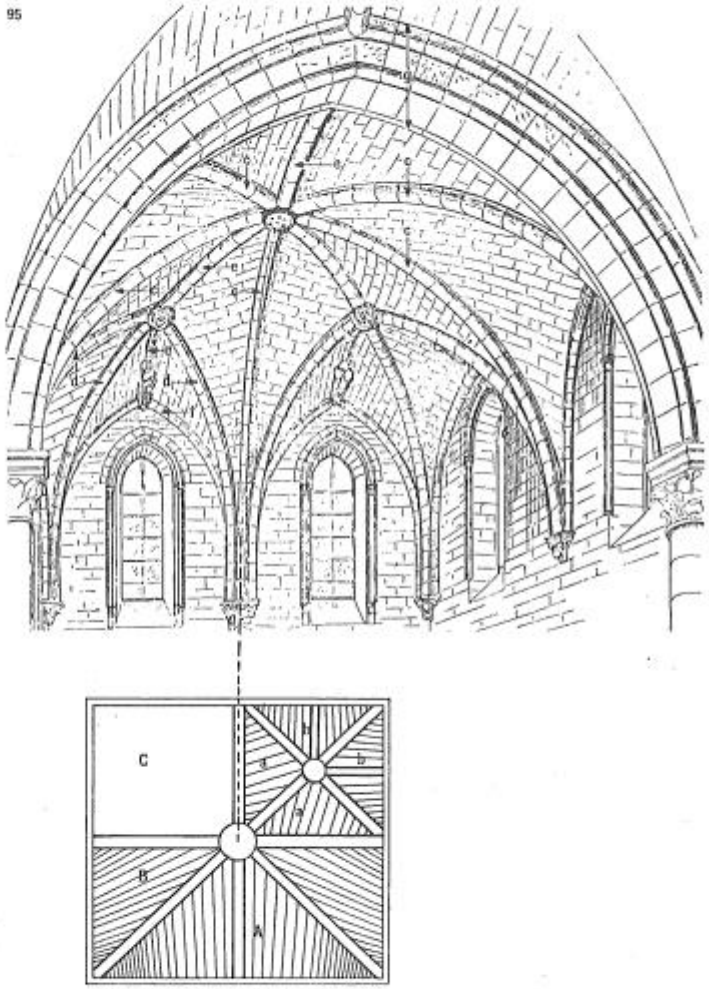

[96]

Voûte nervurée, appareillée comme la voûte à arêtes doubles (137)

f. Lunette (152)
y. Voûtain (153)

d'après "Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France - Architecture" tome II : Paris. Imprimerie Nationale 1972.